



Compagnie d'Arc de Seichamps

6, avenue du Grémillon - 54425 PULNOY

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc N° 0654083
Agrément Jeunesse et Sports N° 54 S 784 du 19/04/1984

Téléphone : 06 29 06 97 60 Mail : rode54425@gmail.com
Site internet : <https://arcseichamps.sportsregions.fr>



LA COMPAGNIE D'ARC DE SEICHAMPS
est heureuse de vous inviter le dimanche 03 juillet 2022
à participer à son 7^{ème} CHALLENGE D'ETE comprenant
Le matin un concours de Tir en Extérieur, International ou National,
qualificatif pour les Championnats de France
L'après-midi le championnat régional du Grand Est de Tir en Extérieur National
(attention : seul le départ de l'après-midi sera pris en compte pour le championnat régional)

Stade de rugby « Louis REVELLO »
Complexe Sportif de SEICHAMPS - rue du Tourmalet - 54280 SEICHAMPS
Coordonnées GPS : latitude 48,712990 ; longitude 6,271440

PROGRAMME :

	D1 : dimanche matin	D2 : dimanche après-midi
Ouverture du greffe	7 h 00	13 h 00
Volées d'échauffement	7 h 30 / 8 h 00	13 h 30 / 14 h 00
Contrôle du matériel	Pendant les volées d'échauffement	Pendant les volées d'échauffement
Début des Tirs	8 h 15	14 h 15
R Résultats	Vers 12 h 00	Vers 18 h 00

Rythme AB / CD – 2 séries de 6 volées de 6 flèches – Temps de tir : 4 mn par volée.

Lors du passage au greffe, obligation de présenter l'un des documents mentionnés dans l'article C9 du chapitre « Règlements généraux » du manuel « Règlements sportifs et arbitrage » de la FFTA et repris ci-après :

- une attestation de licence avec photo, papier ou dématérialisée sur un support informatique type Smartphone ou tablette.
- le numéro de licence (ou nom et prénom) avec justificatif officiel d'identité.
- le passeport sportif s'il comporte la photo et le numéro de licence.

Tenue blanche ou de Club, conforme aux prescriptions de l'article C.12-1 du chapitre « Règlements généraux » du manuel « Règlements sportifs et arbitrage » de la FFTA, obligatoire.

Le manuel « Règlements sportifs et arbitrage » est consultable sur le site de la FFTA, rubrique « vie sportive ».

Arbitres : Christian Alagille ; Jonathan Piéron ; Pierre-Alain Steffann ; Catherine Blatecky

DISTANCES :

Types d'arc		Classique						Compound	Nu	
Catégories		U11 (P)	U13 (B)	U15 (M)	U18 (C)	U21 (J) S1-S2	S3	U18 – U21 S1-S2-S3	U18 (C)	U21 (J) S1-S2-S3
Inter-national	Distances	20 m	30 m	40 m	60 m	70 m	60 m	50 m		
	Blasons	80 cm	80 cm	80 cm	122 cm	122 cm	122 cm	80 cm / 6 z		
National	Distances		20 m	30 m	50 m	50 m	50 m	50 m	30 m	50 m
	Blasons		80 cm	80 cm	122 cm	122 cm	122 cm	122 cm	80 cm	122 cm

ENGAGEMENTS : inscriptions auprès de la Compagnie d'Arc de Seichamps, prises dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles, avec les droits d'inscription suivants par départ : Adultes 10 € ; Jeunes (P, B, M, C, J) 8 €

Aucune inscription ne sera prise au greffe le jour des concours.

RESULTATS : La proclamation des résultats se fera avec la remise des récompenses environ 30 minutes après la fin des tirs
Dans chaque catégorie, récompense aux trois premiers.

INTENDANCE : buvette (boissons diverses) et restauration rapide (sandwiches, pâtisseries...).

Nous vous attendons nombreux !



Compagnie d'Arc de Seichamps

6, avenue du Grémillon - 54425 PULNOY

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc N° 0654083
Agrément Jeunesse et Sports N° 54 S 784 du 19/04/1984

Téléphone : 06 29 06 97 60 Mail : rode54425@gmail.com
Site internet : <https://arcseichamps.sportsregions.fr>



BULLETIN D'INSCRIPTION

Concours de Tir en Extérieur du 03 juillet 2022

Compagnie :

Responsable :

Tél. : Courriel :

NOM et Prénom	Licence	Catég.	Arc	matin		ap-midi CRGE	Mise
				TAEI	TAEN		
TOTAL DES MISES :							

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée. Elles sont à retourner par courrier accompagnées du montant des mises ou par mail (règlement des mises lors du passage au greffe) impérativement avant le :

24 juin 2022 à :

Roland DEGARDIN
 6, avenue du Grémillon
 54425 PULNOY
 ☎ : 06 29 06 97 60
 Mail : rode54425@gmail.com

Chèque d'inscription libellé à l'ordre de : **Compagnie d'Arc de Seichamps**